

Le **Certificat de Formation à la Gestion Associative**, composé de 6 modules, permet à des bénévoles, des responsables ou des salariés d'associations d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des postes de type administratif, financier et humain au sein des associations.

La MVA de Dunkerque a reçu l'homologation de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour proposer ce cycle de 6 modules.

Possibilité d'assister à un ou plusieurs modules au choix mais pour la validation du Certificat l'ensemble des modules doit être suivi.

● **Ressources humaines associatives (Module 5)**

Jeudi 2 février 2012 de 9h à 12h et de 14h à 17h à la MVA
Comment recruter, fidéliser et favoriser la participation des bénévoles au sein de mon association ? (Appréhension des responsabilités civile et pénale des bénévoles, de leurs droits...)
Comment assurer la fonction d'association « employeur » ?
Quels sont les procédés simplifiés d'emploi ?...
Animateur : Fabrice CUVILLIER (INVANOE)

● **Les principes fondamentaux de la loi 1901 (Module 1)**

Jeudi 16 février 2012 de 9h30 à 12h30 à la MVA
Approche législative de l'environnement associatif :
Quels sont les principes et fausses idées reçues de la loi 1901 ?
Quelles sont les démarches administratives pour créer et gérer mon association ? Rédiger ou modifier mes statuts afin qu'ils soient en adéquation avec mon projet associatif ?
Animateur : Thomas DESMETTRE (URACEN)

● **Organisation et gouvernance (Module 3)**

Jeudi 16 février 2012 de 14h à 17h à la MVA
Comment être capable de participer aux organes statutaires d'une association employeur ou non ? Quelles sont les instances décisionnelles ? Leur rôle et fonctionnement ? Les démarches administratives ?
Animateur : Thomas DESMETTRE (URACEN)

● **Associations et pouvoirs publics (Module 2)**

Jeudi 15 mars 2012 de 14h à 17h à la MVA
Quel est le rôle des associations, de l'Etat et des collectivités territoriales ? Quels sont les rapports entre ces instances ?
Animateur : Thomas DESMETTRE (URACEN)

● **Finances associatives (Module 4)**

Samedi 17 mars et Samedi 24 mars de 9h à 12h à la MVA
Appréhension des principes de base sous forme de modèles et d'exercices : les méthodes comptables, le bilan, le compte de résultat, le rapport annuel d'activité, la constitution d'un dossier de demande de subvention, des pistes concrètes utiles de sources de financements privées et publiques et leurs modalités.
Animateur : Arnaud TURBEZ (cabinet comptable privé)

● **Gestion de projet associatif (Module 6)**

Jeudi 19 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h
Comment élaborer son projet ? Le budgétiser ? En assurer la communication et l'évaluation ?
Animateur : Fabrice CUVILLIER (INVANOE)